

édité par les communistes  
du 10<sup>ème</sup> arrondissement

57 rue des Vinaigriers  
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2022

# à Paris<sup>e</sup>

## RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

### réquisition des logements vides

Paris fait face à une crise sociale aigue. Des centaines de familles se retrouvent à la rue chaque nuit. Cela est contraire à la Convention des droits de l'enfant qui stipule que tous les enfants doivent avoir accès à un toit. Face à cela, le gouvernement prévoyait même de diminuer encore de 7 000 le nombre de places en hébergement d'urgence, s'ajoutant aux 7 000 déjà fermées en cours d'année. Inacceptable !

Pourtant, dans le 10<sup>e</sup>, des immeubles sont vides et parfois depuis longtemps. C'est le cas, depuis plusieurs années, du *Tapis Rouge*, situé en face de la Mairie. Après avoir été le QG de campagne présidentielle de Jacques Chirac, un projet de cinéma a été abandonné. Lors du Conseil d'arrondissement du 27 septembre 2022, Élie Jossellin, adjoint PCF au Logement à la Mairie du 10<sup>e</sup>, a porté un vœu pour demander que des négociations soient ouvertes avec le propriétaire pour en faire de l'usage intercalaire. En cas de refus, il a demandé à la Ville de Paris d'exproprier le propriétaire. Enfin, il a une nouvelle fois exigé que la compétence de droit de réquisition, aujourd'hui compétence de l'État, soit transférée aux collectivités territoriales afin de, par exemple, pouvoir réquisitionner cet immeuble. C'est du simple bon sens. Le vœu a été adopté et repris au Conseil de Paris.

Selon les communistes du 10<sup>e</sup>, il est primordial de montrer que d'autres solutions sont possibles et qu'il n'y a aucune fatalité à laisser des hommes, des femmes et des enfants dormir à la rue. C'est pourquoi ils organiseront, le samedi 26 novembre à 14h, un rassemblement devant l'immeuble du *Tapis Rouge* pour exiger sa mise à disposition immédiate pour les familles à la rue.



rassemblement  
prévu le  
26 novembre  
à 14 h  
devant  
l'immeuble  
vide en face  
de la mairie

## FACE AU MONDE ULTRA-LIBÉRAL DE MACRON changeons de modèle

Les chiffres sont là, ils sont têtus : au premier semestre 2022, les profits du seul groupe TotalEnergies se sont élevés à 18,8 milliards d'euros. Quand tant de Français.e.s se demandent comment payer leur facture d'électricité, comment nourrir et loger leurs enfants, comment se soigner, le chiffre est indécent. C'est pourquoi, avec les partis politiques de la NUPES, les militant.e.s communistes ont demandé un référendum pour taxer les superprofits. Un amendement a même été adopté à l'Assemblée nationale.

Mais tout à son dogme ultra-libéral, le gouvernement a préféré passer en force et utiliser le 49-3 pour imposer son budget sans discussion. Un budget qui ne répond pas aux urgences du moment. Déjà cet été, les élu.e.s LREM mêlaient leurs voix aux élu.e.s de droite et d'extrême droite pour refuser la hausse des salaires et la revalorisation du SMIC. Indécent ! Comme l'a très bien dit le secrétaire national du PCF, Fabien Roussel, fin octobre : jamais les communistes n'allieront leurs voix avec celles de l'extrême-droite.

Pour les communistes, d'autres choix sont possibles : ils défendent un budget au service de la justice sociale et écologique, au service des laissés-pour-compte de la répartition des richesses, au service des collectivités territoriales, un budget au service de nos compatriotes d'outre-mer accablés par la misère et la difficulté. Un budget au service du peuple !

Et demain, d'autres batailles sont en vue : Emmanuel Macron a d'ores et déjà annoncé sa volonté de passer en force, alors qu'il n'a plus qu'une majorité relative, pour imposer la retraite à 65 ans. Une mesure socialement injuste et économiquement inefficace. À cela, il s'apprête à ajouter la violence démocratique en utilisant de nouveau le 49-3.

Face à cela, les communistes appellent à se mobiliser pour les salaires, pour le droit à la retraite à 60 ans, aux côtés des syndicats, et à soutenir les journées de mobilisations syndicales des prochains mois.

Élie Jossellin, secrétaire de la section PCF 10

### toujours la menace d'éclatement de l'entreprise

Dernièrement, le gouvernement, qui détient déjà 84% des actions d'EDF, a enclenché le processus de réétatisation de l'entreprise. Les 16% d'actionnaires pourraient être indemnisés pour un montant de plus de 8 milliards d'euros. Cette réétatisation intervient après un ensemble de choix qui ont mis en difficulté EDF.

Ainsi, en 2010, en prévision de l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, la loi NOME imposait à EDF de vendre aux opérateurs privés 25% de sa production à un prix inférieur au coût de production.

Cette décision a créé une situation d'endettement, aggravée ensuite par l'explosion des prix de l'énergie. En outre, en janvier dernier, le gouvernement a exigé qu'EDF fasse davantage et cède à ces opérateurs privés 120 térawattheures au lieu des 100 prévus initialement. Une vraie opération de casse de l'entreprise publique !

Dans un tel contexte, ce projet de réétatisation ne rassure pas les syndicats. Il n'implique aucunement que le gouvernement, sous l'impulsion de l'UE, abandonne définitivement le projet d'éclatement de l'entreprise en 3 entités autonomes qu'il avait tenté d'imposer en 2019 avec le projet Hercule. Un démantèlement qui prévoyait de confier au privé les activités rentables et de laisser à l'État les charges lourdes de production d'électricité.

Pour les communistes, l'énergie est un bien commun, vital pour les citoyens et pour l'économie. C'est pourquoi ils proposent de créer un grand pôle public englobant



l'ensemble des formes d'énergies, seul moyen d'assurer une souveraineté énergétique et de garantir des tarifs maîtrisés, accessibles à tous et sur l'ensemble du territoire.

À lire également :

<http://www.pcfparis10.fr/article/politique-nationale/explosion-des-prix-energie-risque-penurie-consequences-annoncees-mauvais>

## PLAN LOCAL D'URBANISME BIOCLIMATIQUE

### le social ne doit pas être oublié

La Ville de Paris est en train d'élaborer son nouveau plan local d'urbanisme. C'est un plan très important car il dessine la ville de demain et permet de réserver des parcelles spécifiques pour créer des équipements particuliers : logements, services publics, espaces verts...

Dans ce débat, les communistes du 10<sup>e</sup> sont engagés autour de plusieurs points.

Première priorité : poursuivre la volonté de création de logements sociaux. La nécessité d'organiser la ville face aux changements climatiques ne doit pas se faire au détriment des classes populaires. C'est pourquoi plusieurs propositions sont faites pour créer de nouveaux logements sociaux et de nombreuses adresses sont fléchées. De la même manière, des règles doivent être édictées pour rendre la construction de bureaux ou de meublés touristiques impossible dans les zones les plus tendues, comme le 10<sup>e</sup>.

Seconde priorité : la création d'équipements publics. Dans ce cadre, nous vou-

lons qu'une parcelle soit réservée à la création d'un centre de santé municipal, conformément aux engagements de campagne de 2020. Ce centre doit être situé dans un quartier populaire, comme par exemple à Belleville.

Troisième priorité : défendre les artistes et artisans de Sainte-Marthe. Pour cela, la zone de protection de l'artisanat doit être étendue et l'expérimentation de la préemption des baux commerciaux enfin possible.

Dernière priorité : le terrain de l'hôpital Fernand Widal doit être totalement repensé, suite à sa fermeture prévue. Un projet global doit être élaboré. Nous voulons qu'il inclut une part importante de logements sociaux, la transformation de la cour de l'hôpital en grand jardin public et la création d'une maison de retraite publique.

Ce ne sont que quelques premières idées que les communistes défendent pour créer le Paris de demain, le Paris pour toutes et tous !

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

#### une urgence

Le 8 octobre dernier, à la Mairie du 10<sup>e</sup>, Élie Jousselein et son collègue en charge du *Plan climat* ont organisé une réunion d'information à destination des copropriétés pour la rénovation énergétique des logements privés. Plus de 100 personnes ont participé à cette réunion.

La Ville de Paris a en effet lancé *Éco-Rénovons +*, un dispositif qui permet d'aider les copropriétés à réaliser leurs travaux. Lors de cette réunion, Élie Jousselein a indiqué que, depuis 2016, 17 copropriétés avaient d'ores et déjà été concernées par *Éco-Rénovons 1*, soit 233 logements du 10<sup>e</sup>. Par contre, il a également indiqué que 13 copropriétés étaient toujours chauffées au fioul. Il a appelé à accélérer le mouvement pour rénover les logements du 10<sup>e</sup> arrondissement.

Alors que le réchauffement climatique n'est aujourd'hui plus une hypothèse et que les prix de l'énergie s'envolent, il est vital de mener une politique tant écologique que sociale pour adapter la Ville pour demain que sociale pour baisser les factures des particuliers.

Retrouvez toutes les informations sur le dispositif *Eco-Rénovons +* sur le site :

<https://www.paris.fr/pages/plan-1000-immeubles-pour-la-renovation-thermique-3136>



### besoin de maintenir les lits de gériatrie

Le 19 octobre dernier s'est tenue à la Mairie du 10<sup>e</sup> une réunion de présentation du projet *Nouvel Hôpital Lariboisière*. Cette modernisation de l'hôpital, qui était attendue depuis de longues années, est effectivement indispensable.

Cependant, les communistes du 10<sup>e</sup> regrettent vivement que le projet n'intègre pas le transfert des lits de gériatrie (près de 150) actuellement implantés dans l'hôpital Fernand Widal. Ce transfert avait pourtant été promis lors d'une réunion publique qui s'était tenue en 2011, dans le 10<sup>e</sup>, en présence de la directrice de l'AP-HP et d'Anne Hidalgo.

Lors de cette réunion d'octobre, nous avons appris que le projet avait évolué, ne prévoyant plus la vente d'une partie de l'hôpital. À la place, un centre universitaire sera créé. C'est une bonne nouvelle.

Par contre, les lits de gériatrie ne sont toujours pas intégrés au projet. Ils pourraient être transférés dans le *Nouvel Hôpital Grand Nord*, à Saint-Ouen, et ce malgré les incertitudes quant à sa construction.



*l'entrée du nouvel hôpital Lariboisière est prévue par le Boulevard de la Chapelle*

Or 75% des patients en gériatrie de l'hôpital Fernand Widal viennent des 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements. De plus, l'accessibilité de l'hôpital est excellente grâce au pôle de communication de la Gare du Nord. Ne pas transférer ces lits de gériatrie à Lariboisière reviendrait à créer un véritable désert médical dans le Nord-est parisien pour les personnes âgées.

Les communistes du 10<sup>e</sup> continuent à exiger un transfert « au lit près » de tous les lits de gériatrie.

### POUR LES 200 ANS DU CANAL SAINT-MARTIN

### renommons les ponts et passerelles

Le Canal Saint-Martin a une longue histoire cinématographique. Alors que nous commémorons cette année les 200 ans de la pose de la première pierre du Canal Saint-Martin, Laurence Patrice, adjointe PCF à la Maire de Paris en charge de la Mémoire, et Élie Jousselein, adjoint PCF à la Maire du 10<sup>e</sup> en charge de la Mémoire, ont décidé de dénommer les 9 ponts et passerelles du Canal Saint-Martin du nom de comédiennes.

Par là-même, non seulement, l'histoire cinématographique du Canal Saint-Martin est rappelée, mais la volonté de redonner leur place aux femmes dans l'espace public est réaffirmée. En effet, à peine 10% des lieux publics parisiens portent aujourd'hui le nom d'une femme (moins de 4% en 2014).

Ainsi, dès le 15 septembre, la passerelle face à l'hôtel du Nord a pris le nom de passerelle Arletty, en souvenir de la célèbre actrice du film *Hôtel du Nord*. En novembre, ce sera au tour de la passerelle reliant la rue Eugène Varlin à la Grange aux Belles d'être dénommée Maria Casarès. Puis, dans les années qui viennent, Emmanuelle Riva et d'autres comédiennes s'installeront durablement au cœur du 10<sup>e</sup>.

Une invitation à revoir leurs œuvres, une invitation surtout à s'évader sur le Canal Saint-Martin, à rêver et un rappel que les histoires d'amour ne se finissent pas toujours mal, sur le Canal Saint-Martin comme ailleurs.



*Laurence Patrice, conseillère PCF de Paris, lors de l'inauguration de la passerelle Arletty*

### EN ATTENDANT LE BUS la colère monte

Les temps d'attente des bus deviennent insupportables. La dégradation de ce service allonge de façon intolérable les temps de transport, que l'on prenne le bus pour aller travailler, faire des courses, se rendre à un rendez-vous. Bref, c'est une sujétion quotidienne.

Durant le confinement et l'intensification du télétravail, les transports parisiens ont naturellement connu une baisse de fréquentation. Aujourd'hui les usagers sont de retour, mais pas les bus. Valérie Péresse refuse d'envisager un retour à la normale, alors même qu'elle entend augmenter le prix du Pass Navigo.

Par ailleurs, la RATP fait face à une pénurie de chauffeurs : il en manquerait entre 1 500 et 2 000. Ils ont vu leurs conditions de travail se dégrader, leur rémunération baisser et leur avenir professionnel devenir incertain.

Dans la perspective de l'ouverture à la concurrence qui doit s'appliquer au premier janvier 2025, Île de France Mobilité, autorité organisatrice des transports, placée sous la responsabilité de la Région, impose à la RATP une productivité débridée. Dans un secteur d'activité où 70% du prix de production sont composés de la masse salariale et des cotisations sociales, la seule marge de manœuvre envisagée repose sur une dégradation des conditions de travail des salariés, la réduction des effectifs ou encore la modération salariale.

Parce que les communistes n'acceptent pas l'abaissement du service public de transports en région parisienne, ils ont lancé une pétition permettant de signaler les retards constatés sur leur trajet et exiger un retour à la normale au service de l'intérêt général.

## première étape de la rénovation de la Gare du Nord

Le 17 octobre, s'est tenue à la mairie du 10<sup>e</sup> une réunion publique au cours de laquelle ont été présentés le projet de rénovation de la Gare du Nord prévu pour 2024 ainsi que les propositions de la ville relatives aux aménagements des abords de la gare.

Suite à l'abandon du projet Auchan inadapté et trop coûteux, la SNCF a limité ses ambitions : agrandissement du terminal Transmanche, modernisation et renforcement des circulations verticales (escalators et ascenseurs), amélioration de la signalétique et de l'éclairage, désencombrement de certains espaces pour fluidifier les parcours des voyageurs, réaménagement du parking EFFIA pour intégrer en sous-sol la station des taxis et VTC... Il est prévu également une refonte totale de la gare des bus avec un élargissement de l'entrée de la rue du Fg Saint-Denis (démolition partielle de l'immeuble du 177), la création d'un parking à vélos de 1 200 places et la transformation de la rampe descendante en voie réservée aux piétons et cyclistes.

De son côté, la Ville a présenté ses propositions d'aménagement des abords de la gare : élargissement du par-vis, réduction de la circulation automobile, plantation d'arbres et végétalisation de plusieurs espaces, création de parkings à vélos complémentaires... Bref, un ensemble



rénovation de la gare des bus avec la création d'un parking à vélos de 1 200 places

d'aménagements qui visent à ouvrir la gare sur la ville et à apaiser le quartier, mais dont la réalisation va se prolonger au-delà de 2024. Maintenant, le projet Horizon 2024 va entrer dans sa phase active avec le démarrage des travaux et le risque des nuisances qu'il peut engendrer.

Concernant la seconde étape de rénovation de la gare prévue par la SNCF pour 2030, elle n'a pas été traitée. Les communistes demandent que soit lancée une grande concertation sur les objectifs recherchés, en particulier sur l'intégration de services publics, dont un bureau de poste, et l'indispensable ouverture de la gare vers le Nord avec la création d'une passerelle la reliant au boulevard de la Chapelle. À suivre.

## FINANCES PARISIENNES

### des solutions pour garantir la justice sociale

Les collectivités locales, particulièrement les communes, sont affectées depuis plusieurs années par une diminution de leurs ressources. Et Paris n'y échappe pas. De nombreuses réformes fiscales ont privé les collectivités locales de revenus directs qui devaient être compensés par l'État, mais nous sommes loin du compte. À Paris, plusieurs centaines de millions d'euros manquent à l'appel.

Mais au-delà de l'assèchement des finances locales qui pose le problème des moyens pour répondre aux besoins des Parisiens, il s'agit aussi d'une perte d'autonomie. Aujourd'hui l'État détient tous les leviers : détermination des bases d'imposition, encadre-

ment de la progression des taux, fixation des dotations de compensation. Alors qu'en 2010 la ville de Paris était maître à 91% de ses recettes fiscales, aujourd'hui elle n'en contrôle plus que 57%, ce qui constitue aussi une rupture du lien élus/citoyens et affaiblit la démocratie locale.

Face à cette situation préoccupante, Nicolas Bonnet-Oulaldj, résident du groupe PCF au Conseil de Paris, et Paul Simondon, adjoint aux Finances à la Mairie de Paris, proposent d'y remédier par diverses préconisations. Certaines ont un caractère intermédiaire : augmentation de la taxe sur les logements vacants, déplaçonnement de la taxe de séjour sur les palaces et les hôtels de luxe, progressivité des droits de mutation pour les biens de luxe et renforcement des services fiscaux pour lutter contre la fraude.

Mais surtout, ils prônent la mise en place d'un système fiscal plus juste avec notamment la contribution des entreprises, et singulièrement des plus importantes d'entre elles, qui bénéficient des infrastructures de la ville alors qu'elles multiplient les stratégies d'évitement pour échapper à l'impôt.

## EN BREF

### ● Réunion publique sur le logement à la Mairie du 10<sup>e</sup> le 23 novembre à 19h

Au cours de cette réunion, en présence de Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris en charge du Logement, seront présentés la nouvelle assurance habitation parisienne et la délégation de compétence à la Ville de Paris pour faire respecter l'encadrement des loyers. Deux mesures visant à défendre le pouvoir d'achat des Parisiens.

### ● Retrait de la France du traité sur la charte de l'énergie (TCE)

Annoncé le 21 octobre par le président, ce traité permettait aux entreprises qui investissent dans les énergies fossiles d'engager des poursuites judiciaires contre les États qui, prenant des décisions d'intérêt public pour limiter le réchauffement climatique, menacent leurs intérêts. L'Espagne et l'Italie ont également annoncé leur retrait. D'autres États signataires devraient suivre.

### ● Concertation nationale sur l'énergie

À l'initiative du gouvernement, elle se déroule du 27 octobre au 31 décembre et porte sur les thèmes suivants. Comment adapter notre consommation pour atteindre l'objectif de neutralité carbone ? Comment satisfaire nos besoins en électricité et plus largement en énergie pour sortir des énergies fossiles ? Comment planifier et financer notre transition énergétique ?

Votre avis sur

<https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/>

### le site des communistes du 10<sup>e</sup>



articles et vidéos sur l'actualité locale et parisienne

comptes rendus des conseils d'arrondissement

l'ensemble des publications à Paris 10<sup>e</sup>

[www.pcfparis10.fr](http://www.pcfparis10.fr)

